

• (2.20 p.m.)

Le Canada estime qu'il est impensable de décider de transporter d'énormes quantités de pétrole par mer tant que tous les risques que présenterait cette opération n'auront pas été pleinement évalués. Il est temps d'inscrire la protection de notre patrimoine naturel à l'ordre du jour des préoccupations de l'État. Aucune entreprise technique d'envergure ne doit être lancée avant que ne soient connus les risques qu'elle ferait courir à l'environnement.

De notre côté, nous souhaitons poursuivre nos entretiens avec les États-Unis pour toutes les questions qui se rattachent aux dégâts que pourrait causer une marée noire le long du littoral du Pacifique.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, pour résumer, un groupe de hauts fonctionnaires canadiens s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires américains afin d'obtenir certains renseignements et d'avoir des entretiens. J'aimerais vous faire remarquer que, bien que la question d'approuver le tracé du pipe-line transalaskien ait été devant les autorités américaines depuis quelque temps, je crois que c'est là la première fois que les représentants des deux pays se penchent sur le problème et ce, uniquement au niveau des hauts fonctionnaires.

Le premier ministre suppléant déclare que ces derniers ont discuté des dangers et des indemnités et, semble-t-il, fait admettre que pour connaître exactement ces dangers, il fallait davantage d'information. Maintenant, à l'instar, j'en suis sûr, de tous les intéressés qui habitent la côte ouest du Canada en particulier, j'aimerais savoir si les représentants canadiens ont obtenu des États-Unis l'assurance que de fait ceux-ci ne décideront pas d'approuver la voie TAPS aussi longtemps qu'on n'aura pas obtenu ces renseignements. Le premier ministre suppléant n'a pas dit à la Chambre aujourd'hui que nos représentants avaient reçu une telle assurance et je crois avoir parfaitement raison de supposer que les États-Unis ne les ont pas de fait assurés qu'ils retarderaient leur décision jusqu'à ce que tous les renseignements aient été recueillis, ce qui permettrait d'évaluer tous les dangers que l'entreprise comporte. Je crois que la Chambre a le droit de savoir vers quoi le gouvernement a maintenant l'intention d'orienter son action.

D'une façon générale, le premier ministre suppléant nous a parlé de la poursuite des entretiens avec des représentants du gouvernement américain. J'ai le ferme espoir que ces entretiens se dérouleront à l'échelon ministériel de sorte que nos amis américains sachent que, pour notre part tout au moins, nous prenons cette question au sérieux et qu'il ne nous suffit pas qu'elle fasse l'objet de discussions officielles.

Des voix: Bravo!

Une voix: Posez votre question.

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur. J'entends un député qui me prie de poser ma question. Je crois savoir que nous en sommes à l'appel des motions. Je ne songe pas à accaparer l'attention de la Chambre trop longtemps, mais il y a quelques remarques que je voudrais faire.

Je pense qu'après avoir entendu la déclaration du premier ministre suppléant, il faut bien reconnaître que les discussions officielles n'ont rien apporté de nouveau. Faute d'avoir obtenu des renseignements plus précis du premier ministre suppléant, nous n'avons aucune idée des initiatives que compte prendre le Canada actuellement, si tant est qu'il ait l'intention d'en prendre. On ne nous a pas dit quelle position le gouvernement du Canada compte adopter face aux Américains.

Nous ne savons pas si le gouvernement du Canada a l'intention de s'assurer auprès de Washington qu'une décision ne sera prise qu'après l'évaluation de tous ces dangers, et nous ignorons même si le gouvernement canadien préconise l'aménagement de son pipe-line comme solution de rechange. En d'autres termes, monsieur l'Orateur, il est temps que le premier ministre suppléant (M. Sharp) et ses collègues cessent de musarder et disent à la Chambre et au peuple canadien où ils en sont exactement et quelles sont leurs intentions.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a montré une timidité étonnante dans ses protestations contre le transport projeté par mer de pétrole brut de Valdez, en Alaska, à la côte ouest des États-Unis.

Depuis bien des mois, les gens du littoral du Pacifique sont inquiets et troublés à la pensée que d'énormes pétroliers transporteraient du pétrole le long de la côte du Pacifique, surtout par le détroit Juan de Fuca et le détroit de Puget. Ce n'est qu'après des mois d'hésitations que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a finalement consenti à communiquer avec le gouvernement américain pour solliciter des entretiens.

Nous présumons, la plupart d'entre nous, que ces entretiens se tiendraient au niveau ministériel et que le premier ministre suppléant lui-même ferait des instances auprès du gouvernement des États-Unis pour protester contre le très grave danger de pollution auquel seraient exposés les gens de la côte de la Colombie-Britannique. Au lieu de cela, des entretiens se poursuivent actuellement à Washington entre des fonctionnaires des gouvernements canadien et américain et d'après la déclaration du ministre aujourd'hui, il est parfaitement clair que les discussions ont porté principalement sur la façon de réduire les dangers de pollution, le genre d'amers nécessaires, les normes pour la construction de navires, les plans d'urgence ou spéciaux à mettre en œuvre advenant un déversement de pétrole et sur la question des responsabilités en cas de catastrophe. Monsieur l'Orateur, une discussion de ce genre présuppose l'acceptation du projet de pipe-line transalaskien. Nous ne devrions pas être en train de discuter comment nous atténuerons les risques de pollution au cas où du pétrole brut était transporté le long de la côte du Pacifique. Nous devrions protester énergiquement et présenter des données pour montrer que le projet devrait être abandonné.

Les hauts fonctionnaires canadiens, qui ont assisté à la réunion de Washington, n'ont pu obtenir les renseignements voulus, à en juger par les déclarations de M. George Wardroper, directeur général des sciences et de l'environnement au ministère des Affaires extérieures. Ils n'ont pu, a-t-il dit, obtenir des autorités américaines